



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

Question au Gouvernement n° 400

Texte de la question

PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

Mme la présidente. La parole est à M. Yannick Monnet.

M. Yannick Monnet. Madame la Première ministre, décidément, vous n'aimez pas le débat. Vous ne voulez pas débattre avec nous, parlementaires, puisque vous usez frénétiquement du 49.3 et menacez cette assemblée de dissolution.

Vous pensez aussi pouvoir confisquer le débat sur les retraites dans les foyers, dans la rue ou dans les entreprises en reportant vos annonces au 10 janvier. Mais cela n'y changera rien ! Depuis le début, vous avez déjà écrit la fin de l'histoire, et c'est votre difficulté : les Français commenceront à travailler plus jeunes et travailleront plus longtemps. Cette mesure s'appliquera à tous, dès l'été prochain, et concernera tous ceux qui devaient partir à la retraite cette année.

Ces annonces autoritaires ont cristallisé la colère dans tous les foyers et dans les entreprises. Les syndicats sont unanimes pour refuser toute réforme de l'âge de départ en retraite. En outre, la colère monte car vous manipulez les chiffres du déficit du régime des retraites, pour ne pas assumer ce qui guide votre projet de réforme – réduire les dépenses publiques à tout prix, au prix surtout de l'état de santé des travailleurs et de la qualité de vie des retraités.

La colère monte également quand, dans vos rangs, certains affirment que les déménageurs, les couvreurs ou les salariés du secteur des travaux publics ne souffrent plus de la pénibilité.

Contrairement à vous, nous, parlementaires communistes et ultramarins, souhaitons débattre avec les Français des conditions de travail et des fins de carrière, de l'égalité hommes-femmes au travail et à la retraite, des moyens de préserver notre système de retraites en trouvant de nouvelles recettes. Ce débat, vous n'y échapperez pas car nous ferons voter une motion référendaire afin que les Français décident du projet de société qu'ils veulent, pour eux et leurs enfants. Notre pétition « Une bonne retraite » est un franc succès car elle traduit cette exigence de débat.

Madame la Première ministre, vous engagez-vous à débattre avec le pays et à ne pas utiliser le 49.3 ?
(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES.)

Mme la présidente. La parole est à M. le ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion.

M. Olivier Dussopt, *ministre du travail, du plein emploi et de l'insertion.* Vous estimez que nous manipulons les chiffres pour faire croire qu'il y aurait besoin d'une réforme alors que ce n'est pas le cas. Nous nous appuyons

uniquement sur les analyses du Conseil d'orientation des retraites (COR), organisme indépendant. Que disent-elles ? Que le système de retraite français est déséquilibré puisque le déficit atteindra 12,5 milliards d'euros en 2027 et presque 15 milliards en 2030, avec le plein emploi et un taux de chômage à 4,5 %.

M. Sébastien Jumel. Le système retrouve son équilibre en 2040 !

M. Olivier Dussopt, ministre. Si le taux de chômage reste à 7 %, le déficit atteindra alors 20 milliards d'euros en 2030 et 40 milliards en 2040.

En outre, le COR souligne que, si nous ne menons pas cette réforme, si nous ne faisons rien, le niveau de vie des retraités va baisser par rapport à celui du reste de la population. Alors que le niveau de revenu moyen d'un ménage de retraités est légèrement supérieur au niveau de vie moyen des Français, si nous ne faisons rien, c'est une baisse de 10 % à 20 % qui les attend.

Pour pérenniser le système de retraite et maintenir les pensions de nos aînés, nous allons agir. Nous ne souhaitons pas diminuer les dépenses, contrairement à ce que vous avez dit, mais augmenter les recettes. Comment ? Grâce au travail de tous, au plein emploi, mais aussi en travaillant un peu plus, en tenant compte des carrières, de leur déroulement et de leur durée.

Enfin, vous déplorez que nous confisquions le débat. Mais nous en discutons depuis des années ! Nous avons lancé un nouveau cycle de concertation il y a plusieurs semaines et le poursuivrons quatre semaines de plus pour atteindre ces objectifs nouveaux, en lien avec les groupes parlementaires.

M. Charles Fournier. Et le 49.3 ?

M. Olivier Dussopt, ministre. Vous étiez d'ailleurs présents ce matin au ministère du travail pour poursuivre notre dialogue. *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.)*

Mme la présidente. La parole est à M. Yannick Monnet.

M. Yannick Monnet. Les retraites, c'est un choix de société. Si vous aviez accepté d'augmenter les salaires, la question du financement du régime serait réglée. Allez-vous, ou non, utiliser le 49.3 ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe GDR-NUPES. – Mme Sandra Regol applaudit également.)*

Données clés

Auteur : [M. Yannick Monnet](#)

Circonscription : Allier (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine - NUPES

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 400

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, plein emploi et insertion

Ministère attributaire : Travail, plein emploi et insertion

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 décembre 2022